



## Le Plan Local de Formation du Pays Toutistique de Saint-Lô

Le mercredi 23 novembre, le Syndicat Mixte du Val de Vire a présenté, conjointement avec le CLIC normand, la FROTSI, la FRPAT et Manche Tourisme, le projet de Programme Local de Formation sur le territoire du Saint-Lois. (PLF) qui sera lancé fin 2012.

### ► Qu'est-ce qu'un Plan Local de Formation ?

C'est un programme élaboré pour trois ans par l'ensemble des acteurs touristiques locaux (privés et publics) dans le but de répondre à leurs besoins en formation.

Les formations touristiques proposées se dérouleront sur le Pays et seront adaptées à la situation spécifique du territoire.

### ► Pourquoi élaborer un Programme Local de Formation ?

Le développement de l'économie touristique d'une destination repose sur un territoire organisé et des acteurs formés ; qu'ils soient publics ou privés.

Le Plan Local de Formation sera donc un formidable outil pour répondre aux évolutions touristiques constatées dans le Pays de Saint-Lô et ainsi garantir un développement touristique durable.

### ► Qui est concerné ?

Le Plan Local de Formation est un projet élaboré en concertation avec tous les acteurs touristiques

du territoire.

Les modules de formations proposés seront conçus spécifiquement selon les besoins du Pays de Saint-Lô. Les prestataires touristiques sont donc directement concernés par ce projet !

### ► Quels sont les avantages du Plan Local de Formation ?

> Un programme de formation adapté au plus près des besoins du Pays Touristique.

> Un programme complémentaire aux formations déjà existantes (CLIC, CCI, CA...)

> Un programme élaboré sur le long terme : garantie de formations complètes et de qualité.

> Un coût modéré : de 40 à 150 euros par formation pour un coût réel de 250 à 500 euros par personne.

> Des déplacements limités : les formations s'effectueront dans le Pays de Saint-Lô

des représentants de l'ensemble des filières du territoire.

> **Mars à mai 2012 :** Définition du plan de formation triennal et des actions à mener sur le territoire par le comité de pilotage

> **Automne 2012 :** Début des formations sur 3 ans.

### ► L'avis des professionnels du tourisme est primordial dans la définition des orientations du Plan Local de Formation.

Le Syndicat Mixte du Val de Vire invite donc tous les prestataires touristiques à nous faire part de leurs observations par retour de mail et à remplir le questionnaire en ligne, disponible en cliquant sur le lien suivant :

<http://goo.gl/2OW16>

Merci de votre participation ! ■

**Contact**  
**PAYS TOURISTIQUE DE SAINT-LÔ**  
 Annie PEROT / Léa PINSARD  
 709 promenade des Ports  
 50 000 SAINT-LO  
 Tél. 02 33 72 56 73  
 perot.smvv@orange.fr  
 pinsard.smvv@orange.fr

\*CLIC : Comité de Liaison Inter Consulaire normand ; \*\* FROTSI : Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Normandie ; \*\*\* FRPAT : Fédération Régionale des Pays d'Accueil de Normandie

Directeur de publication : Dominique Pain. Rédaction : Philippe Berruer / L'Acteur rural, Annie Perot, Daniel Joret. Photos : Philippe Berruer / L'Acteur rural, SMVV, Didier Ozouf / Studio Photo Guezou. Conception graphique et mise en page : Ecom Epub. N° ISSN : AU FIL DE LÔ : 2109-0807. Imprimé sur du papier recyclé.



JANVIER 2012 N°10

# Au fil de Lô...

Lettre du Syndicat Mixte du Val de Vire

EAU ENVIRONNEMENT



EDITO

## Faire valoir notre bon sens

Quelles que soient nos sensibilités philosophiques ou politiques, certaines évidences s'imposent à nous, tant sur le plan socio économique que sur le plan environnemental. Et en tout premier lieu la ressource en eau : un des grands défis pour l'avenir de l'humanité, y compris dans le Saint-Lois. Le SMVV poursuivra les actions qu'il a entreprises en ce domaine notamment en portant le SAGE du bassin de la Vire et en engageant avec les regroupements de communes l'entretien des cours d'eau.

Le tourisme, comme les loisirs, font partie nous en sommes persuadés des activités économiques à développer sur notre territoire, par exemple en valorisant les activités familiales. Il faut cependant être à la page et savoir tirer parti des nouvelles technologies numériques et des nombreux usages qu'elles offrent à un public toujours plus large. Nous avons entrepris, avec nos partenaires, d'optimiser l'animation numérique du pays d'accueil touristique porté par le SMVV. Une nouvelle année s'est déjà annoncée. Au nom des élus et des collaborateurs du SMVV, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et raisonnable année 2012.

Dominique PAIN  
Président du SMVV



L'Elle prend sa source à Rouzeville et se jette dans la Vire en aval du barrage de Saint-Lambert à Neuilly-la-Forêt.

## 55 km restaurés !!

Principal affluent de la Vire, l'Elle représente des enjeux forts en terme d'eau potable, mais aussi en potentiel halieutique. C'est pourquoi il a été décidé d'y effectuer des travaux destinés à améliorer la qualité bactériologique de l'eau, des habitats naturels et de la végétation des berges sur 55 km de linéaire.

► Le syndicat des eaux de Saint-Clair-sur-Elle, la communauté de communes de l'Elle, les associations syndicales de marais et le syndicat intercommunal d'assainissement agricole du Bessin ouest se partageront la maîtrise d'ouvrage. Les travaux seront financés à 80% par l'Agence de l'eau et le Conseil régional. Les 20% restants seront à la charge des maîtres d'ouvrage, soit 103 000 euros pour la partie manchoise de l'opération. En 2012, se dérouleront les procédures administratives. Les travaux s'étaleront de 2013 à 2016 ! ■

40 personnes étaient présentes à l'inauguration, en novembre, à Tessy-sur-Vire.



## La Vire s'expose

12 panneaux, une maquette, un aquarium, des objets en lien avec la Vire... La salle de la communauté de communes de Tessy-sur-Vire a été la première à accueillir l'expo itinérante qui présente les grands thèmes des enjeux en cours sur la Vire. Réalisée avec Benoit Canu, cette exposition a pour objectif de mettre en valeur la Vire dans une continuité de temps et d'usages entre « hier, aujourd'hui et demain. » L'exposition, facile à installer même dans une petite salle, est à disposition gratuite, des communes qui souhaitent l'accueillir.

Contact : Stéphanie Legendre au 02 33 72 56 71.

## A LA LOUPE

MARIGNY : UNE ZONE HUMIDE EN PLEIN BOURG !

La commune de Marigny et l'association « Marigny je t'aime » aménagent depuis 6 ans une zone humide de 5000 m<sup>2</sup> située en plein cœur du bourg.

Après un inventaire de la faune et de la flore effectué par l'association Avril, ce sont les enfants des écoles qui ont travaillé à la protection du site. « L'idée était d'ouvrir ce lieu aux visiteurs, mais en les canalisant, explique Didier Ozouf, élu de la commune chargé des questions environnementales. Amener le public à se promener ici, lui expliquer l'intérêt de la zone humide et sa fragilité, c'est une façon pédagogique de la préserver. » Des arbres ont donc

« Expliquer l'intérêt de la zone humide et sa fragilité, c'est une façon pédagogique de la préserver. »

été replantés sur les talus. Un chemin a été tracé, dont une partie aménagée pour les non-voyants. Des panneaux informent le promeneur sur les qualités du site qui l'entoure. Deux mares ont été creusées et l'une d'elles a rapidement accueilli des grenouilles et tritons. Il faut dire qu'à proximité des points d'eau, huit trous ont été réalisés dans la terre humide. Bien cachés sous la végétation, ils servent de nurserie à une grande variété d'espèces animales. Plus récemment, la classe Segpa du collège de Marigny a conçu des bancs et a participé à l'élaboration d'une passerelle en bois pour que le chemin fasse une boucle complète sans que l'on ait à pénétrer dans la zone protégée.



## Zones humides aux petits soins

**67% DES ZONES HUMIDES ONT DISPARU EN FRANCE EN UN SIÈCLE. FACE À CE CONSTAT, DES MOYENS ET DES OUTILS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE AFIN DE PRÉSERVER CES ESPACES AUX RÔLES MULTIPLES ET IMPORTANTS.**

► Que l'on parle d'espaces gorgés d'eau, ou de terrains où l'eau, plus discrète, est présente à très faible profondeur, les risques que les zones humides rencontrent sont les mêmes : remblaiement et drainage pour cause d'urbanisation, d'assainissement des parcelles agricoles, de reboisement... Elles sont souvent considérées comme des terrains improductifs, voire insalubres. Pourtant, véritables « éponges naturelles », elles permettent d'atténuer les crues, recharger les nappes ou soutenir les débits en étiage. Leur rôle n'est pas moins important dans le domaine de la qualité des eaux, qu'elles filtrent en retenant les matières en suspension et les micro-polluants. Enfin, ce sont de vrais réservoirs pour la biodiversité !

### Une convention

Le plan de développement rural français permet de proposer des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) visant à réduire l'impact des pratiques agricoles sur un territoire hydrographique cohérent. Trois enjeux différents sont ciblés par ces mesures, un seul concerne le bassin de la Vire : la biodiversité sur les sites du réseau Natura 2000. Afin d'aller au-delà, le SMVV et le Conservatoire des espaces naturels (CEN) ont signé une convention pour étendre progressivement cette gestion conservatoire aux autres secteurs à enjeux du bassin de la Vire.

### Zones humides non imposables

La loi de développement rural permet aux communes d'exonérer de la taxe sur le foncier non bâti les propriétaires de parcelles situées en zones humides. Valable pour 5 ans, cette exonération est surtout intéressante au-delà de 3 à 4 hectares. Rémilly-sur-Lozon, dont le territoire est sur le Parc des marais, a été la première dans la Manche à s'y engager et à contractualiser avec l'Etat. La commune a même été commune pilote. Une quarantaine de propriétaires sont concernés. « Cela permet de valoriser ces zones qui risquent la déprise, explique le député Philippe Gosselin, maire de Rémilly-sur-Lozon. Et puis, l'Etat compense intégralement\* la perte auprès de la commune. »

\*dans les « zones naturelles » : PNR, sites natura2000... En dehors, l'exonération est de 50%.

JANVIER 2012 N°10

# Au fil de Lô...

Lettre du Syndicat Mixte du Val de Vire

L'INFO TOURISTIQUE



EDITO

## Remplacer le papier par le numérique !

C'est ce que vous propose le Pays Touristique de Saint-Lô pour s'adapter aux nouveaux modes de communication, et s'inscrire dans le projet de développement durable du volet tourisme du SMVV. Pour réussir ce pari, nous avons besoin de votre participation. Vous pouvez recevoir les informations du Pays Touristique de Saint-Lô par Internet ou sur votre mobile, au lieu de recevoir la lettre du SMVV par courrier. Il suffit de vous manifester auprès du secrétariat du SMVV en communiquant votre adresse électronique.

Le Pays Touristique de Saint-Lô n'a pas attendu ce projet pour limiter l'impact écologique de ses documents. La majorité de ceux-ci sont imprimés sur du papier issu de forêts gérées durablement ou sur du papier recyclé. Depuis 2007, nous avons réduit progressivement chaque année les exemplaires des éditions papier jusqu'à disparition complète de certains documents.

Notre stratégie : remplacer le papier par l'Animation Numérique du Territoire, communiquer « Vert » en privilégiant les supports numériques : site internet, page Facebook, e-mails, Newsletters. Que 2012 réponde à vos souhaits les plus chers et nous ouvre un avenir en commun dans notre beau Pays Touristique de Saint-Lô !

Daniel JORET

Président de la commission  
Tourisme du SMVV



ACTU

## Opération « Amuse-toi avec Lili la Licorne » : c'est reparti pour 2012 !

► Cet été, l'opération « Amuse-toi avec Lili la licorne » a su séduire petits et grands. Plus de 1000 livrets ont été distribués en deux mois dans les 12 sites participant à l'opération (voir liste ci-dessous). Fort de ce succès, le Syndicat Mixte du Val de Vire et ses partenaires ont décidé de renouveler l'opération pour la prochaine saison touristique et de procéder à plusieurs adaptations : l'opération s'agrandira en 2012 avec la participation du Parc naturel des Marais du Cotentin et du Bessin et du Trésor Normand à la Barre de Semilly.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, une charte d'accueil a été adoptée. Les sites s'engagent à respecter 14 critères portant sur la qualité de la prestation, le contenu de la visite, la sécurité et la communication. Cette charte insiste sur l'aspect ludique

des visites. De même, un cadeau sera remis automatiquement à l'enfant après sa visite.

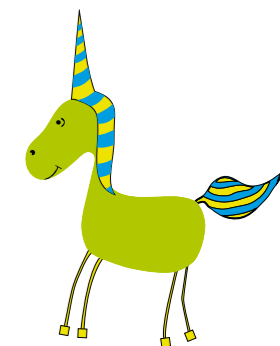
Afin de renforcer les liens entre les sites, la fidélité des visiteurs sera récompensée et chaque livret comprendra une question renvoyant le visiteur vers un autre site du territoire.

« En 2012, l'opération sera interactive. »

Enfin, en 2012, l'opération « Amuse-toi avec Lili la Licorne » sera interactive. Des QR codes seront insérés dans les livrets. Les visiteurs possesseurs de smartphones pourront alors accéder à des vidéos amusantes et être dirigés vers le site Internet du Pays.

En renouvelant et améliorant l'opération « Amuse-toi avec Lili la Licorne » le Pays Touristique de Saint-Lô compte devenir une destination familiale incontournable de Normandie. ■

Plus d'informations sur : [www.paystouristiquedesaintlo.com](http://www.paystouristiquedesaintlo.com)



► Les sites participant à l'opération en 2011 : Le Jardin d'Elle ; l'Abbaye de Cerisy-la-Forêt ; la Maison de la Forêt et du Tourisme ; le Musée du Bocage Normand ; le Musée des Beaux-Arts de Saint-Lô, le Véloraïl de la Vallée de la Vire ; l'Office de Tourisme de Torigni-sur-Vire ; l'Usine Utopik centre d'art contemporain ; la Chapelle-sur-Vire ; la ceinture verte de Marigny ; le château de Montfort ; le bateau « La Rosée du Soleil ». ■